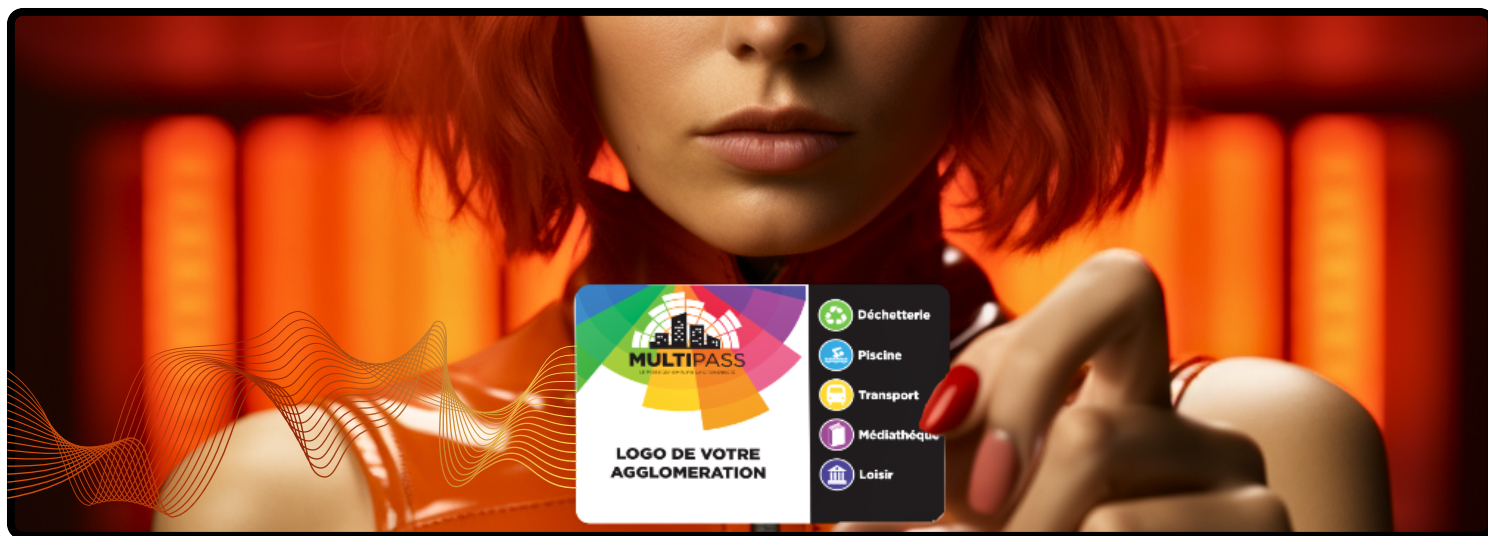


# LE PASS MULTISERVICES CITOYEN : LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE AU SERVICE DE VOTRE COLLECTIVITÉ

Une carte multiservices nouvelle génération qui offre à votre collectivité un avenir plus connecté, citoyen, et durable !



🕒 TEMPS DE LECTURE - 5 minutes

Une carte révolutionnaire de vie quotidienne au service des citoyens, et si ce n'était plus de la science-fiction ? Bienvenue dans l'ère du Multipass. Cette innovation numérique des plus ingénieuses transforme les collectivités françaises et l'expérience citoyenne, une prouesse technologique de la société OTIPASS. Créée en 2020, la carte multiservices, ou "Multipass", est une nouvelle génération de carte numérique ou physique devenue un indispensable des collectivités. Elle répond à un besoin criant de rationalisation des services à la population et prend part au processus de transition vers une administration 2.0, plus moderne et efficace. Adopter cet outil, c'est encourager l'éveil numérique des territoires. C'est aussi une invitation à plonger dans une société dans laquelle chaque citoyen a le contrôle sur ses démarches administratives.

## UN QUOTIDIEN SIMPLIFIÉ PAR UNE SEULE CARTE

« véritable révolution numérique de la gestion administrative »

Terminé les portefeuilles débordant de cartes, les portables saturés d'applications mobiles ! Les usagers des services publics (commune/ communauté de communes/ communauté d'agglomération/ métropole) pourront dire adieu aux tracasseries administratives et numériques quotidiens.

Grâce au Multipass, ils auront accès à une multitude de services de la collectivité à travers un seul et même support : transports, déchetteries, médiathèques, piscines, parkings... imaginez une carte unique digitalisée ou physique entièrement gratuite pour simplifier la vie : c'est ce qu'offre le Multipass, une **véritable révolution numérique de la gestion administrative et de l'action publique**.

Plus de files d'attente aux guichets administratifs ! Si vous choisissez l'option numérique, cette solution innovante facilite les démarches, effectuées de manière sécurisée en quelques clics depuis n'importe quel appareil connecté ! Vous pourrez transmettre des pièces justificatives ou encore remplir des formulaires administratifs directement en ligne.

De l'inscription aux services du territoire au renouvellement des cartes d'identité, tout est désormais simplifié : **pour y avoir droit, il suffit juste de dégainer sa carte !**

Cette petite révolution est possible grâce à l'adoption en 2016 de la norme AFNOR AMC (Application Multi-Services Citoyenne), autorisant l'accès à différents services d'un territoire à travers un support unique, une carte ou application mobile, tout en restant en conformité avec la CNIL et le droit européen.

## DU PLASTIQUE EN MOINS, DES SERVICES EN PLUS

« une démarche responsable pour une gestion municipale durable »

Au-delà de ses avantages pratiques, le Multipass incarne un engagement fort en faveur de l'environnement. En éliminant les centaines de millions de cartes plastiques, le Multipass réduit considérablement l'empreinte écologique des collectivités, soit **près de 4 X moins de plastique utilisé** : vous l'aurez compris, il s'agit d'une démarche responsable pour une économie maîtrisée et une gestion municipale durable.

# UN OUTIL POUR RENFORCER LES LIENS DE CONFIANCE

« ce catalyseur d'autonomie citoyenne renforce le lien de confiance entre la collectivité et ses habitants »

En choisissant le Multipass, vous faites battre plus fort le cœur de votre collectivité. Plus qu'un simple outil administratif, c'est un moyen de redonner le contrôle aux citoyens sur leurs démarches administratives, en regroupant des services au sein d'une même interface. Grâce à une communication en temps réel et ciblée, ils pourront retrouver leur pleine autonomie pour s'engager durablement dans la vie de la collectivité ! Ce catalyseur d'autonomie citoyenne, renforce le lien de confiance entre la collectivité et ses habitants, et cultive le sentiment d'appartenance.

## UNE RÉVOLUTION NUMÉRIQUE PORTÉE PAR UNE ENTREPRISE FAMILIALE

« ses fondateurs sont d'anciens industriels français spécialisés dans la technologie de la carte à puce »

Les liens du sang font souvent des miracles. La *success story* de cette entreprise familiale née en 2010 n'est pas le fruit du hasard. Ses fondateurs, des entrepreneurs passionnés par l'innovation, sont d'anciens industriels français spécialisés dans la technologie de la carte à puce. Aujourd'hui, leur fils travaille avec eux en qualité de chef de produit. Leur passion et leurs compétences aiguisées ont donné naissance à une société de premier plan dans la transformation digitale des services de gestion d'accès et de paiement. L'expertise de cette famille a déjà séduit de nombreuses villes : Paris, Helinski, Toulouse, Lyon, Fribourg ... le meilleur reste à venir.

Aujourd'hui, de nombreuses collectivités sont en phase d'adopter la carte ou l'ont déjà adoptée : la Métropole européenne de Lille ou encore Sète Agglopol Méditerranée qui a lancé son SAM'Pass en janvier 2024. De multiples collectivités sont en train de suivre le mouvement et la vôtre peut être la prochaine à bénéficier de cette innovation. Ne laissez pas passer cette opportunité : avec cette technologie, vous disposez d'un instrument puissant de rationalisation des services à la population pour engager le citoyen dans la vie de la collectivité tout en agissant en faveur de l'environnement. **Donnez à votre collectivité les clés pour prospérer dans l'ère numérique !** Offrez-lui un avenir plus connecté, citoyen, et durable.

## CONTACTER OTIPASS

☎ 04 75 51 29 40

✉ [contact@otipass.com](mailto:contact@otipass.com)

🌐 <https://www.otipass.com/fr/contact>



**QUAND LA SIMPLICITÉ RENCONTRE LA PUISSANCE DU NUMÉRIQUE**

ARTICLE DU 05 MARS 2024

Les photos utilisées dans cet article sont libres de droit